



Résultats à l'épreuve de français 2022-2023

ÉPREUVES UNIFORMES AU COLLÉGIAL

LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Juin 2024

Coordination et rédaction

Direction des statistiques et de l'information de gestion
Direction générale de la planification et de la performance

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 266-1337
Ligne sans frais : 1 877 266-1337

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-98093-3 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

24-401-09_w1

Table des matières

Introduction	5
Résultats à l'épreuve de français 2022-2023 - Ensemble des épreuves	6
Taux global de réussite à l'ensemble des critères	6
Taux de réussite par critères	6
Répartition des étudiants selon la cote obtenue à chaque critère	7
Répartition des étudiants selon la cote obtenue à chaque critère et sous-critère	8
Taux global de réussite à l'ensemble des critères selon le sexe	9
Taux de réussite à chaque critère selon le sexe	9
Évolution du taux global de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial	10
Évolution du taux global de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial selon le sexe	11
Résultats à l'épreuve de français - Automne 2022 (14 décembre 2022)	12
Taux global de réussite à l'ensemble des critères	12
Taux de réussite par critères	12
Répartition des étudiants selon le sujet choisi et taux global de réussite associé à chaque sujet	13
Répartition des étudiants selon la cote obtenue à chaque critère	14
Répartition des étudiants selon la cote obtenue à chaque critère et sous-critère	15
Taux global de réussite à l'ensemble des critères selon le sexe	16
Taux de réussite à chaque critère selon le sexe	16
Résultats à l'épreuve de français - Hiver 2023 (17 mai 2023)	17
Taux global de réussite à l'ensemble des critères	17
Taux de réussite par critères	17
Répartition des étudiants selon le sujet choisi et taux global de réussite associé à chaque sujet	18
Répartition des étudiants selon la cote obtenue à chaque critère	19
Répartition des étudiants selon la cote obtenue à chaque critère et sous-critère	20
Taux global de réussite à l'ensemble des critères selon le sexe	21
Taux de réussite à chaque critère selon le sexe	21
Résultats à l'épreuve de français - Été 2023 (9 août 2023)	22
Taux global de réussite à l'ensemble des critères	22
Taux de réussite par critères	22

Répartition des étudiants selon le sujet choisi et taux global de réussite associé à chaque sujet	23
Répartition des étudiants selon la cote obtenue à chaque critère	24
Répartition des étudiants selon la cote obtenue à chaque critère et sous-critère	25
Taux global de réussite à l'ensemble des critères selon le sexe	26
Taux de réussite à chaque critère selon le sexe	26
Calcul de la cote globale pour chaque critère	27
Critères d'évaluation de l'épreuve de français	28

Introduction

Le rapport annuel présente les résultats à l'épreuve de français, langue d'enseignement et littérature, au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Une première série de tableaux fournit les résultats **à l'ensemble des sessions de passation** de l'épreuve tenues au cours de l'année scolaire 2022-2023, soit :

- à l'automne 2022 (14 décembre 2022);
- à l'hiver 2023 (17 mai 2023);
- à l'été 2023 (9 août 2023).

Une seconde série de tableaux donne les résultats à l'épreuve **par trimestres** de l'année scolaire 2022-2023, soit :

- à l'automne 2022 (14 décembre 2022);
- à l'hiver 2023 (17 mai 2023);
- à l'été 2023 (9 août 2023).

Résultats à l'épreuve de français 2022-2023 - Ensemble des épreuves

Taux global de réussite à l'ensemble des critères

	N ^{bre} d'étudiants-passations ¹	Taux global de réussite ²
Évaluation globale (réussite à tous les critères)	39 890	84,5

Taux de réussite par critères

Critère	Taux de réussite par critères
I Compréhension et qualité de l'argumentation	98,5
II Structure du texte	99,8
III Maîtrise de la langue	85,2
N ^{bre} d'étudiants-passations ¹	39 890

1. Puisque l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, il peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.
2. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Résultats à l'épreuve de français 2022-2023 – Ensemble des épreuves

Répartition des étudiants selon la cote obtenue à chaque critère

Critère ¹		% d'étudiants-passations Nombre d'étudiants-passations ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	12,5	59,9	26,1	1,5	0,0	0,0	100,0
	N	4 989	23 892	10 397	598	14	0	39 890
II Structure du texte	%	55,6	37,0	7,2	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	22 192	14 760	2 854	79	5	0	39 890
III Maîtrise de la langue	%	13,9	31,0	40,3	4,7	6,8	3,4	100,0
	N	5 526	12 376	16 065	1 876	2 708	1 339	39 890

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Puisque l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, il peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Résultats à l'épreuve de français 2022-2023 – Ensemble des épreuves

Répartition des étudiants selon la cote obtenue à chaque critère et sous-critère

Critère/Sous-critère ¹		% d'étudiants-passations Nombre d'étudiants-passations ²							TOTAL
		a	b	c*	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	12,5	59,9	26,1		1,5	0,0	0,0	100,0
	N	4 989	23 892	10 397		598	14	0	39 890
1. Respect du sujet de rédaction	%	79,8	16,7	3,1	0,2	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	31 835	6 671	1 256	86	28	13	1	39 890
2. Qualité de l'argumentation	%	21,5	34,0	21,4	14,6	7,3	1,0	0,2	100,0
	N	8 576	13 567	8 552	5 807	2 913	391	84	39 890
3. Intégration de connaissances littéraires	%	8,4	14,5	27,5	30,4	17,1	2,1	0,0	100,0
	N	3 367	5 800	10 955	12 122	6 805	826	15	39 890
II Structure du texte	%	55,6	37,0	7,2		0,2	0,0	0,0	100,0
	N	22 192	14 760	2 854		79	5	0	39 890
4. Introduction et conclusion	%	30,1	37,8	24,8	5,9	1,2	0,1	0,1	100,0
	N	12 000	15 073	9 899	2 339	481	54	44	39 890
5. Développement	%	68,1	25,3	5,4	0,9	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	27 178	10 108	2 162	375	56	11	0	39 890
III Maîtrise de la langue	%	13,9	31,0	40,3		4,7	6,8	3,4	100,0
	N	5 526	12 376	16 065		1 876	2 708	1 339	39 890
6. Vocabulaire	%	64,3	26,8	7,6	1,2	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	25 631	10 681	3 016	465	89	7	1	39 890
7. Syntaxe et ponctuation	%	11,2	27,4	25,9	17,4	10,3	5,8	2,0	100,0
	N	4 462	10 948	10 320	6 950	4 126	2 298	786	39 890
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	14,6	22,9	19,7	14,8	11,8	9,3	6,9	100,0
	N	5 834	9 127	7 872	5 919	4 704	3 701	2 733	39 890

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Puisque l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, il peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Résultats à l'épreuve de français 2022-2023 – Ensemble des épreuves

Taux global de réussite à l'ensemble des critères selon le sexe

Évaluation globale (réussite à tous les critères)	Sexe ¹			
	Féminin	Masculin	Non binaire	Total
Taux global de réussite ²	86,8	81,4	n.d.	84,5
N ^{bre} d'étudiants-passations ³	23 283	16 605	2	39 890

Taux de réussite à chaque critère selon le sexe

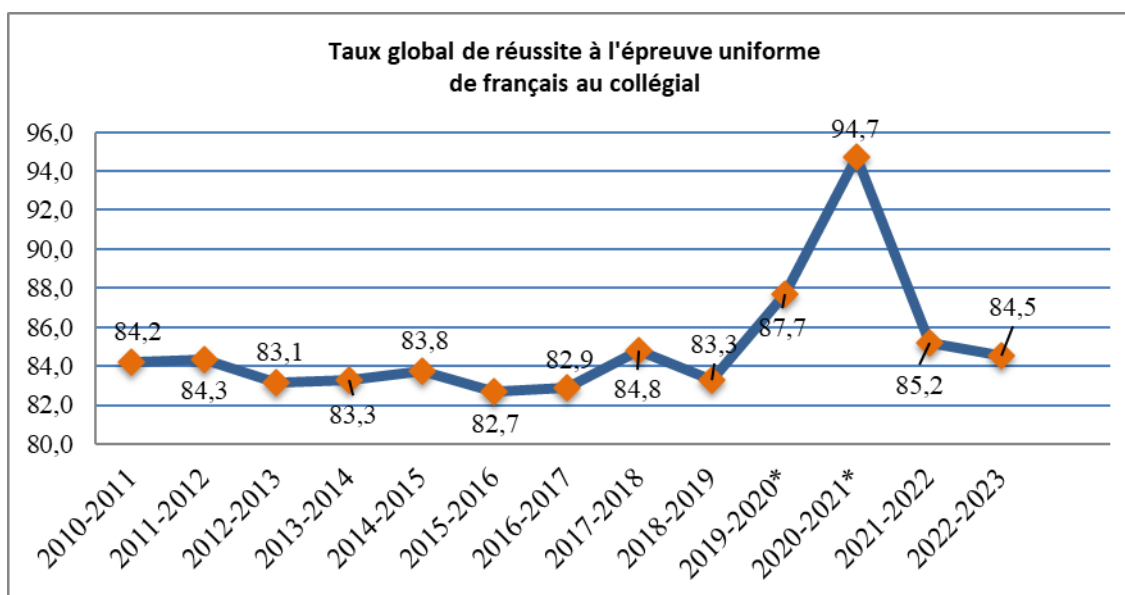
Critère	Taux de réussite par critères			
	Sexe ¹			
	Féminin	Masculin	Non binaire	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	98,6	98,3	n.d.	98,5
II Structure du texte	99,8	99,8	n.d.	99,8
III Maîtrise de la langue	87,4	82,0	n.d.	85,2
N ^{bre} d'étudiants-passations ³	23 283	16 605	2	39 890

1. Le sexe correspond au sexe mentionné dans les documents officiels; il s'agit du sexe constaté à la naissance ou de l'identité de genre lorsque celle-ci diffère du sexe à la naissance. Les personnes non binaires sont des personnes dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin. Sont entre autres comprises les personnes agénres ou pangénres ainsi que celles de genre fluide ou non conforme.
2. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
3. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de cinq étudiants-passations ne sont pas présentés.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Évolution du taux global de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial

Année scolaire	Français
2010-2011	84,2
2011-2012	84,3
2012-2013	83,1
2013-2014	83,3
2014-2015	83,8
2015-2016	82,7
2016-2017	82,9
2017-2018	84,8
2018-2019	83,3
2019-2020*	87,7
2020-2021*	94,7
2021-2022	85,2
2022-2023	84,5

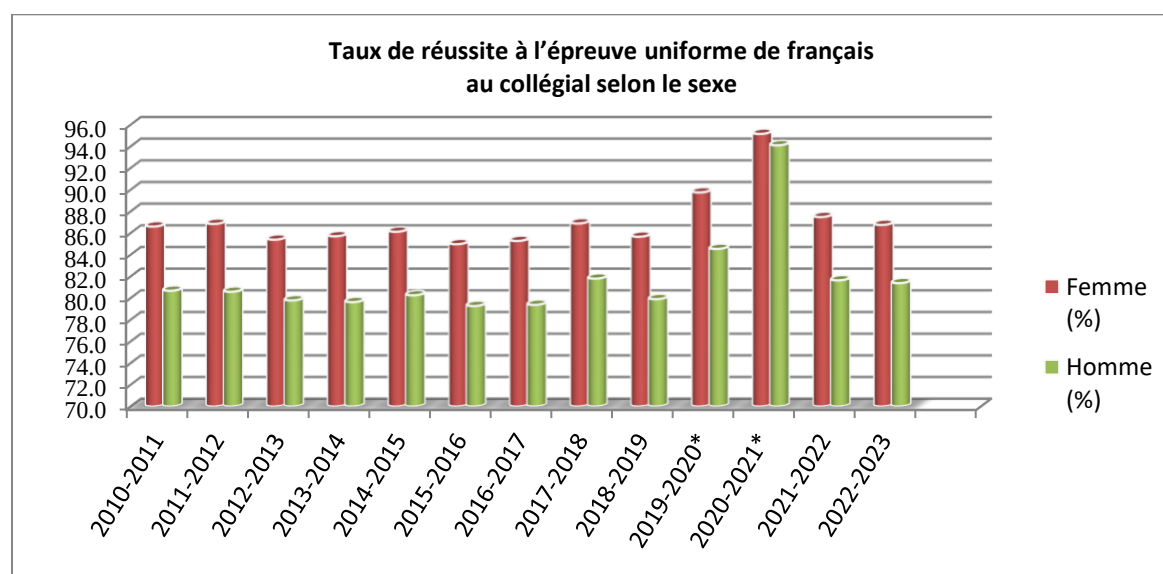


* Exceptionnellement au cours des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021, en raison de la propagation de la COVID-19, seulement deux sessions de passation de l'épreuve ont été tenues. De plus, la passation de l'épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature (EULE) du trimestre d'été 2020 a eu lieu avec un nombre restreint d'étudiants, entre autres, pour permettre de respecter les consignes sanitaires de santé publique et celle d'hiver 2021 a eu lieu à distance (version électronique), selon des modalités différentes des passations précédentes.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Évolution du taux global de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial selon le sexe

Année scolaire	Sexe ¹			
	Femme (N)	Femme (%)	Homme (N)	Homme (%)
2010-2011	27 103	86,6	18 725	80,7
2011-2012	25 983	86,9	17 451	80,6
2012-2013	27 608	85,4	18 835	79,8
2013-2014	27 547	85,7	18 635	79,6
2014-2015	27 413	86,1	18 539	80,3
2015-2016	26 790	85,0	18 159	79,3
2016-2017	26 017	85,3	17 974	79,4
2017-2018	25 094	86,9	17 433	81,8
2018-2019	24 161	85,7	16 984	79,9
2019-2020*	14 506	89,8	9 471	84,5
2020-2021*	10 535	95,2	7 075	94,1
2021-2022	22 456	87,5	14 742	81,6
2022-2023	23 283	86,8	16 605	81,4



1. Les résultats pour les personnes dont le sexe mentionné dans les documents officiels (le sexe constaté à la naissance ou l'identité de genre lorsque celle-ci diffère du sexe à la naissance) est « non binaire » ne sont pas publiés en raison des petits nombres d'étudiants-passations. Les personnes non binaires sont des personnes dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin. Sont entre autres comprises les personnes agenres ou pangénres ainsi que celles de genre fluide ou non conforme.

* Exceptionnellement au cours des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021, en raison de la propagation de la COVID-19, seulement deux sessions de passation de l'épreuve ont été tenues. De plus, la passation de l'épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature (EULE) du trimestre d'été 2020 a eu lieu avec un nombre restreint d'étudiants, entre autres, pour permettre de respecter les consignes sanitaires de santé publique et celle d'hiver 2021 a eu lieu à distance (version électronique), selon des modalités différentes des passations précédentes.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Résultats à l'épreuve de français - Automne 2022 (14 décembre 2022)

Taux global de réussite à l'ensemble des critères

	N ^{bre} d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (réussite à tous les critères)	21 319	87,3

Taux de réussite par critères

Critère	Taux de réussite par critères
I Compréhension et qualité de l'argumentation	98,9
II Structure du texte	99,8
III Maîtrise de la langue	87,8
N ^{bre} d'étudiants	21 319

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Résultats à l'épreuve de français – Automne 2022 (14 décembre 2022)

Répartition des étudiants selon le sujet choisi et taux global de réussite associé à chaque sujet

Sujet de l'épreuve	N ^{bre} d'étudiants	% d'étudiants	Taux global de réussite ¹
1- Un extrait du roman <i>Là où je me terre</i> de Caroline Dawson et un extrait du roman <i>Le ventre de l'Atlantique</i> de Fatou Diome	12 111	56,8	86,2
2- Un extrait de la pièce de théâtre <i>Juste la fin du monde</i> de Jean-Luc Lagarce	5 319	24,9	88,5
3- Un extrait du roman <i>Au Milieu, la montagne</i> de Roger Viau et un extrait du roman <i>Bonheur d'occasion</i> de Gabrielle Roy	3 889	18,2	89,0
Total	21 319	100,0	87,3

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Résultats à l'épreuve de français – Automne 2022 (14 décembre 2022)

Répartition des étudiants selon la cote obtenue à chaque critère

Critère ¹		% d'étudiants Nombre d'étudiants						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	12,9	62,1	23,9	1,1	0,0	0,0	100,0
	N	2 758	13 239	5 092	225	5	0	21 319
II Structure du texte	%	56,4	36,7	6,7	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	12 025	7 832	1 427	34	1	0	21 319
III Maîtrise de la langue	%	15,2	32,8	39,8	3,9	5,5	2,8	100,0
	N	3 244	6 987	8 483	827	1 181	597	21 319

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Résultats à l'épreuve de français – Automne 2022 (14 décembre 2022)

Répartition des étudiants selon la cote obtenue à chaque critère et sous-critère

Critère/Sous-critère ¹		% d'étudiants Nombre d'étudiants							TOTAL
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	12,9	62,1	23,9		1,1	0,0	0,0	100,0
	N	2 758	13 239	5 092		225	5	0	21 319
1. Respect du sujet de rédaction	%	80,8	16,3	2,7	0,2	0,0	0,0	0,0	100,0
	N	17 222	3 476	571	36	8	6	0	21 319
2. Qualité de l'argumentation	%	23,3	35,7	21,0	13,6	5,6	0,5	0,1	100,0
	N	4 977	7 621	4 481	2 902	1 190	117	31	21 319
3. Intégration de connaissances littéraires	%	8,7	14,3	28,1	30,4	16,9	1,7	0,0	100,0
	N	1 846	3 054	5 989	6 474	3 594	355	7	21 319
II Structure du texte	%	56,4	36,7	6,7		0,2	0,0	0,0	100,0
	N	12 025	7 832	1 427		34	1	0	21 319
4. Introduction et conclusion	%	29,9	38,6	24,7	5,6	1,0	0,1	0,1	100,0
	N	6 379	8 219	5 264	1 192	218	23	24	21 319
5. Développement	%	69,2	24,7	5,2	0,8	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	14 747	5 262	1 105	179	22	4	0	21 319
III Maîtrise de la langue	%	15,2	32,8	39,8		3,9	5,5	2,8	100,0
	N	3 244	6 987	8 483		827	1 181	597	21 319
6. Vocabulaire	%	66,2	26,3	6,6	0,8	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	14 104	5 617	1 400	173	24	1	0	21 319
7. Syntaxe et ponctuation	%	11,8	28,1	26,4	17,4	9,8	4,8	1,7	100,0
	N	2 526	5 982	5 621	3 706	2 092	1 020	372	21 319
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	16,0	24,3	20,3	14,5	11,3	7,8	5,7	100,0
	N	3 420	5 187	4 323	3 101	2 408	1 671	1 209	21 319

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Résultats à l'épreuve de français – Automne 2022 (14 décembre 2022)

Taux global de réussite à l'ensemble des critères selon le sexe

Évaluation globale (réussite à tous les critères)	Sexe ¹			
	Féminin	Masculin	Non binaire	Total
Taux global de réussite ²	89,6	84,0	n.d.	87,3
N ^{bre} d'étudiants ³	12 587	8 731	1	21 319

Taux de réussite à chaque critère selon le sexe

Critère	Taux de réussite par critères			
	Sexe ¹			
	Féminin	Masculin	Non binaire	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	99,2	98,6	n.d.	98,9
II Structure du texte	99,8	99,9	n.d.	99,8
III Maîtrise de la langue	90,0	84,6	n.d.	87,8
N ^{bre} d'étudiants ³	12 587	8 731	1	21 319

1. Le sexe correspond au sexe mentionné dans les documents officiels; il s'agit du sexe constaté à la naissance ou de l'identité de genre lorsque celle-ci diffère du sexe à la naissance. Les personnes non binaires sont des personnes dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin. Sont entre autres comprises les personnes agénres ou pangénres ainsi que celles de genre fluide ou non conforme.
2. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
3. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de cinq étudiants ne sont pas présentés.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Résultats à l'épreuve de français - Hiver 2023 (17 mai 2023)

Taux global de réussite à l'ensemble des critères

	N ^{bre} d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (réussite à tous les critères)	16 232	83,1

Taux de réussite par critères

Critère	Taux de réussite par critères
I Compréhension et qualité de l'argumentation	98,4
II Structure du texte	99,8
III Maîtrise de la langue	83,8
N ^{bre} d'étudiants	16 232

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Résultats à l'épreuve de français – Hiver 2023 (17 mai 2023)

Répartition des étudiants selon le sujet choisi et taux global de réussite associé à chaque sujet

Sujet de l'épreuve	N ^{bre} d'étudiants	% d'étudiants	Taux global de réussite ¹
1- Un extrait du roman <i>Kuessipan</i> de Naomi Fontaine et un extrait du roman <i>Kukum</i> de Michel Jean	6 340	39,1	81,9
2- Le récit « Quadragénaire » d'André Chedid	8 885	54,7	84,1
3- Un extrait du poème « La marche à l'amour » de Gaston Miron et un extrait du poème « À celle qui est voilée » de Victor Hugo	1 007	6,2	82,1
Total	16 232	100,0	83,1

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Résultats à l'épreuve de français – Hiver 2023 (17 mai 2023)

Répartition des étudiants selon la cote obtenue à chaque critère

Critère ¹		% d'étudiants Nombre d'étudiants						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	12,9	58,9	26,5	1,6	0,0	0,0	100,0
	N	2 100	9 559	4 306	263	4	0	16 232
II Structure du texte	%	56,3	36,5	7,1	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	9 133	5 924	1 150	24	1	0	16 232
III Maîtrise de la langue	%	13,0	30,2	40,6	5,3	7,4	3,5	100,0
	N	2 115	4 906	6 583	864	1 201	563	16 232

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Résultats à l'épreuve de français – Hiver 2023 (17 mai 2023)

Répartition des étudiants selon la cote obtenue à chaque critère et sous-critère

Critère/Sous-critère ¹		% d'étudiants Nombre d'étudiants							TOTAL
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	12,9	58,9	26,5		1,6	0,0	0,0	100,0
	N	2 100	9 559	4 306		263	4	0	16 232
1. Respect du sujet de rédaction	%	79,3	16,8	3,5	0,3	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	12 880	2 721	573	42	12	4	0	16 232
2. Qualité de l'argumentation	%	20,6	33,2	21,7	14,7	8,4	1,2	0,2	100,0
	N	3 345	5 391	3 528	2 393	1 356	190	29	16 232
3. Intégration de connaissances littéraires	%	8,8	15,5	27,4	30,2	16,2	1,9	0,0	100,0
	N	1 432	2 513	4 448	4 898	2 633	304	4	16 232
II Structure du texte	%	56,3	36,5	7,1		0,1	0,0	0,0	100,0
	N	9 133	5 924	1 150		24	1	0	16 232
4. Introduction et conclusion	%	31,9	36,8	24,2	5,6	1,3	0,1	0,1	100,0
	N	5 170	5 980	3 927	911	210	22	12	16 232
5. Développement	%	67,5	25,9	5,5	0,9	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	10 959	4 209	896	146	19	3	0	16 232
III Maîtrise de la langue	%	13,0	30,2	40,6		5,3	7,4	3,5	100,0
	N	2 115	4 906	6 583		864	1 201	563	16 232
6. Vocabulaire	%	62,3	27,3	8,4	1,6	0,3	0,0	0,0	100,0
	N	10 118	4 437	1 366	254	53	4	0	16 232
7. Syntaxe et ponctuation	%	11,0	27,5	25,7	17,3	10,7	6,1	1,8	100,0
	N	1 782	4 466	4 166	2 802	1 730	993	293	16 232
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	13,7	22,1	19,5	15,1	11,9	10,2	7,5	100,0
	N	2 227	3 590	3 166	2 443	1 931	1 657	1 218	16 232

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Résultats à l'épreuve de français – Hiver 2023 (17 mai 2023)

Taux global de réussite à l'ensemble des critères selon le sexe

Évaluation globale (réussite à tous les critères)	Sexe ¹			
	Féminin	Masculin	Non binaire	Total
Taux global de réussite ²	85,3	80,2	n.d.	83,1
N ^{bre} d'étudiants ³	9 268	6 963	1	16 232

Taux de réussite à chaque critère selon le sexe

Critère	Taux de réussite par critères			
	Sexe ¹			
	Féminin	Masculin	Non binaire	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	98,3	98,4	n.d.	98,4
II Structure du texte	99,8	99,9	n.d.	99,8
III Maîtrise de la langue	86,0	80,8	n.d.	83,8
N ^{bre} d'étudiants ³	9 268	6 963	1	16 232

1. Le sexe correspond au sexe mentionné dans les documents officiels; il s'agit du sexe constaté à la naissance ou de l'identité de genre lorsque celle-ci diffère du sexe à la naissance. Les personnes non binaires sont des personnes dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin. Sont entre autres comprises les personnes agénres ou pangenres ainsi que celles de genre fluide ou non conforme.
2. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
3. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de cinq étudiants ne sont pas présentés.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Résultats à l'épreuve de français - Été 2023 (9 août 2023)

Taux global de réussite à l'ensemble des critères

	N ^{bre} d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (réussite à tous les critères)	2 339	68,9

Taux de réussite par critères

Critère	Taux de réussite par critères
I Compréhension et qualité de l'argumentation	95,1
II Structure du texte	99,0
III Maîtrise de la langue	70,5
N ^{bre} d'étudiants	2 339

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Résultats à l'épreuve de français – Été 2023 (9 août 2023)

Répartition des étudiants selon le sujet choisi et taux global de réussite associé à chaque sujet

Sujet de l'épreuve	N ^{bre} d'étudiants	% d'étudiants	Taux global de réussite ¹
1- Un extrait du poème « Les Fenêtres » de Marie Krysinska et un extrait de la nouvelle « La nuit » de Guy de Maupassant	406	17,4	66,5
2- Un extrait de la pièce de théâtre <i>Incendies</i> de Wajdi Mouawad et un extrait du roman <i>Merlin</i> de Michel Rio	976	41,7	71,1
3- Un extrait du récit autobiographique <i>Terre des hommes</i> d'Antoine de Saint-Exupéry	957	40,9	67,6
Total	2 339	100,0	68,9

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Résultats à l'épreuve de français – Été 2023

(9 août 2023)

Répartition des étudiants selon la cote obtenue à chaque critère

Critère ¹		% d'étudiants Nombre d'étudiants						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	5,6	46,8	42,7	4,7	0,2	0,0	100,0
	N	131	1 094	999	110	5	0	2 339
II Structure du texte	%	44,2	42,9	11,8	0,9	0,1	0,0	100,0
	N	1 034	1 004	277	21	3	0	2 339
III Maîtrise de la langue	%	7,1	20,6	42,7	7,9	13,9	7,7	100,0
	N	167	483	999	185	326	179	2 339

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Résultats à l'épreuve de français – Été 2023

(9 août 2023)

Répartition des étudiants selon la cote obtenue à chaque critère et sous-critère

Critère/Sous-critère ¹		% d'étudiants							
		Nombre d'étudiants							
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	TOTAL
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	5,6	46,8	42,7		4,7	0,2	0,0	100,0
	N	131	1 094	999		110	5	0	2 339
1. Respect du sujet de rédaction	%	74,1	20,3	4,8	0,3	0,3	0,1	0,0	100,0
	N	1 733	474	112	8	8	3	1	2 339
2. Qualité de l'argumentation	%	10,9	23,7	23,2	21,9	15,7	3,6	1,0	100,0
	N	254	555	543	512	367	84	24	2 339
3. Intégration de connaissances littéraires	%	3,8	10,0	22,1	32,1	24,7	7,1	0,2	100,0
	N	89	233	518	750	578	167	4	2 339
II Structure du texte	%	44,2	42,9	11,8		0,9	0,1	0,0	100,0
	N	1 034	1 004	277		21	3	0	2 339
4. Introduction et conclusion	%	19,3	37,4	30,3	10,1	2,3	0,4	0,3	100,0
	N	451	874	708	236	53	9	8	2 339
5. Développement	%	62,9	27,2	6,9	2,1	0,6	0,2	0,0	100,0
	N	1 472	637	161	50	15	4	0	2 339
III Maîtrise de la langue	%	7,1	20,6	42,7		7,9	13,9	7,7	100,0
	N	167	483	999		185	326	179	2 339
6. Vocabulaire	%	60,2	26,8	10,7	1,6	0,5	0,1	0,0	100,0
	N	1 409	627	250	38	12	2	1	2 339
7. Syntaxe et ponctuation	%	6,6	21,4	22,8	18,9	13,0	12,2	5,2	100,0
	N	154	500	533	442	304	285	121	2 339
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	8,0	15,0	16,4	16,0	15,6	15,9	13,1	100,0
	N	187	350	383	375	365	373	306	2 339

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Résultats à l'épreuve de français – Été 2023 (9 août 2023)

Taux global de réussite à l'ensemble des critères selon le sexe

Évaluation globale (réussite à tous les critères)	Sexe ¹			
	Féminin	Masculin	Non binaire	Total
Taux global de réussite ²	71,3	65,1	-	68,9
N ^{bre} d'étudiants ³	1 428	911	0	2 339

Taux de réussite à chaque critère selon le sexe

Critère	Taux de réussite par critères			
	Sexe ¹			
	Féminin	Masculin	Non binaire	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	95,2	94,8	-	95,1
II Structure du texte	98,9	99,0	-	99,0
III Maîtrise de la langue	73,0	66,6	-	70,5
N ^{bre} d'étudiants ³	1 428	911	0	2 339

1. Le sexe correspond au sexe mentionné dans les documents officiels; il s'agit du sexe constaté à la naissance ou de l'identité de genre lorsque celle-ci diffère du sexe à la naissance. Les personnes non binaires sont des personnes dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin. Sont entre autres comprises les personnes agénres ou pangénres ainsi que celles de genre fluide ou non conforme.
2. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
3. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de cinq étudiants ne sont pas présentés.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Épreuves ministérielles – Langue et littérature – au collégial, version septembre 2023

Calcul de la cote globale pour chaque critère

Pour obtenir la cote globale des critères I et II, additionner la valeur des cotes obtenues pour chacun des sous-critères 1 à 5 selon le barème qui suit :

A=6, très bien; B=5, bien; C+=4, assez bien; C=3, suffisant; D=2, insuffisant; E=1, très faible; F=0, nul.

Pour le critère III, additionner le nombre de fautes aux sous-critères 6 à 8. Étant donné que le sous-critère 6 (vocabulaire) est évalué de façon qualitative, on doit transformer la cote obtenue en nombre de fautes selon l'échelle qui suit :

A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10.

Il est à noter que pour les besoins, le nombre de fautes relevées aux sous-critères 7 et 8 a été traduit en cotes selon le barème suivant :

0-3=A; 4-7=B; 8-11=C+; 12-15=C; 16-20=D; 21-30=E; 31 et plus=F.

Pour réussir au critère III **Maîtrise de la langue**, un étudiant ne peut commettre plus de 30 fautes dans un texte de 900 mots, ce qui correspond à une faute aux 30 mots.

Le tableau ci-dessous indique la correspondance entre les valeurs totales obtenues et les cotes globales.

Critère I		Critère II		Critère III	
Cote globale	Valeur totale obtenue	Cote globale	Valeur totale obtenue	Cote globale	Total des fautes
A	17-18	A	11-12	A	0-9 fautes
B	13-16	B	9-10	B	10-19 fautes
C	9-12	C	6-8	C	20-30 fautes
D	4-8	D	3-5	D	31-45 fautes
E	1-3	E	1-2	E	46-60 fautes
F	0	F	0	F	+ de 60 fautes

Critères d'évaluation de l'épreuve de français

I Compréhension et qualité de l'argumentation

Sous-critères*

- 1- L'élève traite de façon explicite tous les éléments de l'énoncé du sujet de rédaction.
- 2- L'élève développe un point de vue critique à l'aide d'arguments cohérents et convaincants et de preuves pertinentes puisées dans les textes proposés.
- 3- L'élève fait preuve d'une compréhension juste des textes littéraires et de leur fonctionnement et sait intégrer, de façon appropriée, des connaissances littéraires dans son texte.

II Structure du texte de l'élève

- 4- L'élève rédige une introduction et une conclusion complètes et pertinentes.
- 5- L'élève construit un développement cohérent des paragraphes organisés logiquement.

III Maîtrise de la langue

- 6- L'élève emploie un vocabulaire précis et varié, et sa façon de s'exprimer est claire et diversifiée.
- 7- L'élève construit des phrases correctes et place adéquatement les signes de ponctuation**.
- 8- L'élève observe l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale***.

* Les sous-critères 1 à 6 sont évalués à l'aide d'une échelle d'appréciation comptant sept niveaux :

A=très bien; B=bien; C+=assez bien; C=suffisant; D=insuffisant; E=très faible; F=nul.

Cependant, la cote obtenue au sous-critère 6 est traduite en nombre de fautes selon les valeurs suivantes : (A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10. Le nombre obtenu est ensuite additionné au nombre de fautes des sous-critères 7 et 8. Le nombre total de fautes obtenues au critère *Maîtrise de la langue* est finalement traduit en cote globale (voir le tableau de la page précédente).

** Les fautes de syntaxe et de ponctuation sont relevées et additionnées. Une erreur de ponctuation vaut une demi-faute.

*** Les fautes d'orthographe d'usage et d'orthographe grammaticale sont relevées et additionnées.

